

DÉCLARATION COMMUNE

des députés européens et des maires pour des villes sans pesticides

Fait à Bruxelles, le 27 Septembre 2018

Nous, les membres du Parlement européen et les maires réunis pour l'événement « Villes sans pesticides : politiques européennes, stratégies locales et perspectives futures », soulignons que la directive européenne sur l'utilisation durable des produits phytosanitaires, dont le but est de réduire les risques et les impacts sur la santé humaine et l'environnement et de *réduire la dépendance* exige que les États membres veillent à ce que l'utilisation des pesticides soit minimisée ou interdite dans les espaces publics ou les espaces fréquentés par des personnes vulnérables.

Un certain nombre d'États-membres déjà ont plusieurs dizaines d'années d'expérience dans la création d'espaces publics sans pesticides. Grâce à cette directive européenne sur l'utilisation durable des pesticides, davantage d'États membres ont pris la décision d'interdire leur utilisation dans les lieux publics.

La France, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas ont des réglementations nationales interdisant l'usage de pesticides dans les espaces publics, et pour l'Italie, cette interdiction s'applique plus spécifiquement au glyphosate. Certains États-membres vont encore plus loin, comme la France, qui ainterdit l'usage non-professionnel des produits phytosanitaires pour les jardins privés, ou encore la Belgique, qui ainterdit l'utilisation non-professionnelle du glyphosate.

La campagne menée par l'ONG « Pesticide Action Network »(PAN) portant sur les villes sans pesticides a permis de mettre en avant des pratiques locales exemplaires au sein de l'Europe, et propose des alternatives viables à l'utilisation de pesticides de synthèse dans les espaces publics urbains.

Par cette déclaration, nous voulons rappeler qu'une initiative citoyenne européenne (ICE), a réuni les signatures de plus d'1 million de citoyens européens, pour appeler la Commission à « arrêter le glyphosate et protéger l'homme et l'environnement des pesticides toxiques », et « proposer aux États-membres d'interdire le glyphosate, de réformer la procédure d'autorisation des pesticides et de définir des objectifs contraignants de réduction de leur utilisation à l'échelle de l'Union Européenne ».

Nous rappelons également qu'une pétition des citoyens suisses¹ appelant à l'interdiction totale des pesticides sur leur territoire (valable à la fois pour les produits nationaux et les produits importés), a abouti à l'organisation d'un référendum, prévu en 2020.

Nous rappelons que lors du référendum tenu à Malles², 73% des citoyens ont voté en faveur de l'interdiction des pesticides en 2013, et que la ville devrait, d'ici Avril 2018, être un territoire complètement sans pesticides, comme annoncé.

¹ En Suisse, un vote populaire ou un référendum peut être lancé lorsque 100 000 signatures sont collectées dans un délai de 18 mois. L'initiative «Sauver la Suisse des pesticides de synthèse» a été suivie de plus de 100 000 signatures et une pétition officielle a été présentée à la chancellerie fédérale à Berne le 25 mai. Le référendum devrait avoir lieu en 2020. Si l'initiative était adoptée par la majorité populaire, la Suisse serait le premier pays à imposer une interdiction totale de l'utilisation de pesticides synthétiques. L'interdiction totale s'appliquerait aux agriculteurs, aux industries et à toutes les marchandises importées.

² En Italie, la municipalité de Malles Venosta, dans la province du Haut-Adige / Tyrol du Sud, dominée par des vergers intensifs, a voté par référendum en 2013 pour interdire l'utilisation de pesticides sur son territoire. 75% des électeurs étaient en faveur de l'interdiction. Celle-ci a été mise en œuvre par le biais d'une réglementation qui impose une zone tampon de 50 mètres pour toute utilisation de pesticides sur les terres voisines. En raison de la très petite structure des parcelles (2,5 à 3 ha en moyenne), cela équivaut à une interdiction de fait. La réglementation a été promue afin de protéger la santé des citoyens et des visiteurs contre les pesticides.

Nous rappelons enfin que de nombreuses villes, dont beaucoup se sont rassemblées ici aujourd'hui, ont adhéré au Réseau Européen des villes sans pesticides, et s'engagent ou sont déjà parvenues à se passer de ces produits, en l'espace de 3 ans.

Par conséquent, nous appelons toutes les institutions de l'UE à commencer à discuter sérieusement de la résolution de l'UE adoptée par le Sénat français en mai 2017 qui appelle à une interdiction totale de l'utilisation non agricole de pesticides, y compris pour les particuliers. Nous demandons également à la Commission européenne de mettre en place des outils financiers afin d'aider les villes à passer au « zéro phyto ».

Les eurodéputés

Nicola Caputo
Eric Andrieu
Pavel Poc
Judy Guteland
Marco Affronte

Les maires

Ivan Stomeo - Municipalité de Melpignano
Daniele Chiaroni - Municipalité d'Occhiobello
Jacopo Massaro - Municipalité de Belluno
Milena De Zanet - Municipalité de Limana
Domenico Parisi - Municipalité de Limatola
Moreno Botti - Municipalité de Loro Ciuffenna
Ottavio Anastasi - Municipalité de Valfabbrica
Antonella Di Nino - Municipalité de Pratola Peligna
Roberto Sella - Municipalité de Lozzolo
Giovanni Prato - Municipalité de Capriati al Volturno
Renzo Caramaschi - Municipalité de Bolzano
Olivier Deleuze - Commune de Watermael Boisfort
Luis Newton - Municipalité d'Estrela